

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 951/SG/CD rendant exécutoire de la Commission permanente de la Chambre des Députés

n° 951/SG/CD

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

22 juin 1968

Numéro JO

n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro

10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 499/6°L du 10 juin 1966 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant organisation provisoire des Services de l'Enseignement dans le Territoire Français des Afars et des Issas.